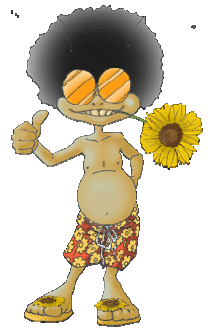




# SPACE MOUMOUTE



## CONTRAT DE CESSION DE DROIT D'EXPLOITATION DE SPECTACLES

Il a été convenu entre

**Le Groupe SPACE MOUMOUTE**

*Appelé Le Président*

*Et*

**Nom Organisation**

**Adresse**

Représenté par

**Nom**

**Coordonnées**

Appelé l'ORGANISATEUR :

1° *SPACE MOUMOUTE* dispose du droit d'exploitation en France du Spectacle suivant, pour lequel il s'est assuré le concours des artistes nécessaires à sa présentation :  
« *Concert SPACE MOUMOUTE* »

2° Le PRODUCTEUR s'engage à venir présenter un concert par le groupe « *SPACE MOUMOUTE* » le **date** au lieu dit : **lieu (code postal)**

La durée du concert est de **deux heures** environ.

Le temps d'installation du matériel est d'environ deux heures (quelques jours avant le spectacle, le régisseur prendra contact par téléphone afin de bien préciser les derniers arrangements techniques, les lieux et heures de rendez-vous).

3° L'ORGANISATEUR s'engage à verser la somme de : **cachet** pour achat du spectacle. Cette somme sera remise à Pierre-Louis ARNAUDON (ou à son représentant sur place) à l'issue de la représentation, sous la forme d'un chèque à l'ordre d'un membre du groupe SPACE MOUMOUTE.

L'ORGANISATEUR s'engage à assurer l'hébergement et la restauration pour 5 musiciens et 2 techniciens (hébergement non applicable si distance inférieure à 50 km de Saint-Etienne, Loire) ainsi que les frais de route aux taux légal du fisc pour plus de 20000 km/an (non applicable si distance inférieure à 50 km de Saint-Etienne, Loire) et des boissons pendant la durée de l'installation et du spectacle.



10 invitations seront mises à disposition par l'organisateur pour le groupe.

L'ORGANISTEUR :

Prévoit une salle adaptée au spectacle (ou chapiteau), un lieu scénique (minimum 15 m<sup>2</sup>) et un local pouvant accueillir les musiciens et l'équipe technique. La sonorisation est à prévoir par le soussigné de seconde part (suivant la fiche technique SPACE MOUMOUTE ci-jointe) sauf disposition contraire.

Autorise la vente de supports musicaux (CD et autres) ainsi que les produits dérivés par le soussigné de première part.

En cas de vente de boissons durant le spectacle, leur prix ne pourra pas être majoré de plus de 0,5 € TTC par consommation par rapport au prix habituellement pratiqué dans le même lieu.

Au cas où le spectacle s'intégrerait dans une série d'activités se déroulant au même endroit et le même jour, le soussigné de première part devra en être informé préalablement à la signature du contrat (ceci afin de ne pas nuire à la qualité du spectacle et de garantir pour chacun une bonne réussite de l'ensemble).

4° L'organisateur s'engage à respecter la fiche technique (fournis au préalable et remis par le soussigné du premier part), ou à défaut à en avertir le régisseur responsable. **De plus, l'organisateur s'engage à retourner au producteur la feuille de renseignement située en annexe accompagnée du présent contrat tous deux dûment remplis.** La producteur s'engage à fournir la fiche technique au plus tard 15 jours avant le spectacle.

5° Les frais éventuels de droit d'auteurs ou de toutes autres taxes résultant de l'organisation du spectacle sont à la charge de l'organisateur. En cas d'horaires tardifs, l'organisateur prend à sa charge les démarches nécessaires au bon déroulement du spectacle (autorisations....).

6° L'organisateur peut recevoir du matériel publicitaire (30 affiches format A3 + 30 affichettes formats A4). Pour un nombre supérieur, nous consulter.

7° Le spectacle est un spectacle tout public.

8° Clauses particulières : néant

9° L'annulation du spectacle pour des raisons de force majeure ne donne droit à aucune indemnité ou frais d'aucune sorte. L'annulation du spectacle par l'une ou l'autre des parties, en dehors des cas de force majeure, implique pour la partie défaillante le versement à l'autre partie d'une indemnité calculée en fonction des frais engagés.

Fait à \_\_\_\_\_ en deux exemplaires, le \_\_\_\_\_ date

Le PRODUCTEUR  
Mr Pierre-Louis ARNAUDON

L'ORGANISATEUR  
Nom



## ANNEXE

**Lieu :**

**Date :**

**Organisateur :**

**Tél. :**

**Nom du contact :**

**Mail :**

Concert :

Type de salle :

Intérieur

Extérieur

Matériel son :

Fourni

A apporter

Régisseur sur place :

Oui

Non

Si oui, Nom et coordonnées :

Taille de la scène :

Long. :

Larg. :

Haut. :

Heure des balances :

Heure des repas :

Heure de début concert *Space Moumoute* :

Heure et nom de passage autres groupes :

Vidéo (Didier) :

Oui

Non

Catering *Space Moumoute* :

Boissons pour musiciens :

Oui

Non

Douche sur place :

Oui

Non

Nombre de Pass *Space Moumoute* :

Contact le producteur :

*Pierre-Louis ARNAUDON*

*22 Bis Rue Marcel Sembat*

*42100 SAINT-ETIENNE*

*Tél. : 06 74 78 88 18*

*Mail : [info@space-moumoute.com](mailto:info@space-moumoute.com)*

Autres/infos diverses :

---

---

---